



est la fait du LTZ... comme tout mou... et de travailler... Kola-Dultz... en 307... les pharmacies et... expédiés que par le...

atation... MOLEIL... TURELLE... ma... parfaite... rue de l'Industrie, téléphone 1.78

LIQUE... aux enchères publiques... le 15 juin, de... de M. Weyssch... de M. Weyssch...

eston... de bouillon... Arom... de color... aux Céréales... d'Epice... amarie

à vendre... 40 vaches et 40 gé... le bois d'Alpage... Fribourg

pour... 20... de M. Weyssch... de M. Weyssch...

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Paul et Cathérine
Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
Année...
Tous les bureaux de poste se chargent de...
Chèques de chaque postal. No. 14.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton, 15 cent.
La Suisse...
L'Estimant...
Mélange...
M. V. L.

Nouvelles du jour Violente bataille au nord de Compiègne.

C'est bien une nouvelle offensive allemande qui vient de se déclarer entre Noyon et Montdidier. Elle paraît avoir été préparée concurremment avec celle qui fut organisée à l'est de l'Oise et lui fait pendant. Les Allemands, après avoir occupé le terrain entre l'Aisne et la Marne et fait accomplir à leur front d'attaque une conversion dans la direction de l'Oise, se mettent maintenant en mouvement à l'ouest de l'Oise dans l'intention de prendre entre deux feux des positions de la défense à l'est de la rivière. Leur attaque est partie de la ligne Montdidier-Noyon, qui est jalonnée par les localités d'Ayenecourt, Rollot, Orvillers, Lassigny. Les deux adversaires étaient face à face sur un terrain accidenté, qui est divisé en deux secteurs par le vallon de la Matz, qui se dirige vers l'Oise parallèlement à la voie de chemin de fer Roye-Compiègne. A l'ouest de la Matz, en arrière de la première ligne française, s'élève le plateau de Belloy, qui barre l'accès de la plaine où est situé Estrées-Saint-Denis et que traverse la grande route Paris-Péronne. Le terrain est peu boisé de ce côté. A l'est de la Matz, au contraire, c'est un dédale de massifs forestiers qui s'étend jusqu'à l'Oise et jusqu'aux approches de Compiègne.

Allerands pénétraient en Sibirie orientale ou en Mandchourie, le public japonais exigerait immédiatement que des mesures fussent prises. Quelles que soient les mesures que le Japon prenne, il doit être soutenu par l'opinion publique, ce qui ne serait pas le cas pour une proposition n'ayant aucun rapport avec la défense des intérêts vitaux japonais.

La distinction qui prône une responsabilité limitée est une formule habile pour dire que le Japon n'en fera qu'à sa tête, dans la mesure dictée par ses intérêts. C'est ce qu'un chef politique italien appelle l'« égoïsme sacré ».

La politique du Japon doit, selon le baron Kato, maintenir l'alliance et cultiver l'amitié des Etats-Unis. A ce compte-là, l'isolement du Japon n'est pas possible, dit-il.

Mais ce ne sont pas les Etats-Unis qui menacent le Japon. C'est plutôt le contraire qu'on croit, non sans raison, à Washington. Cette crainte fut même, pensons-nous, l'une des raisons pour lesquelles M. Wilson déterminait son pays à entrer dans la guerre actuelle. En conduisant la nation américaine à équiper une armée considérable, il prenait une sage précaution contre l'appétit croissant des petits Jaunes. Il est possible que l'effet voulu soit déjà produit et que le désir des Japonais de s'entendre avec la grande république de l'autre côté du Pacifique leur vienne du respect que leur inspirent les formidables armements américains.

Le baron Kato a encore déclaré que le Japon n'est pas pour une alliance avec l'Allemagne. C'est donc que l'opposition elle-même abdique les tendances germanophiles de quelques-uns de ses représentants. Le baron Kato établit indirectement que l'intérêt du Japon lui paraît être d'évoluer de plus en plus du côté des Alliés.

Mais, comme c'est l'intérêt seul qui guide la politique japonaise, les pays de l'Entente ne seront jamais sûrs des petits Jaunes.

A Varsovie, le conseil des ministres a examiné le projet de loi électorale pour les deux Chambres (Sénat et Chambre des députés) élaboré par la Commission constitutionnelle. Le projet définitif sera soumis à l'approbation du Conseil de régence et ensuite présenté aux débats et à la résolution du Conseil d'Etat, qui se réunira vers le 20 juin.

On dit que le projet de loi électorale sera très démocratique et basé sur un suffrage universel, égal, secret et direct.

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, le 10 juin.

La forte réaction qui se manifeste contre l'étatisme et qui fait un contraste si saisissant avec l'enthousiasme qui présida, il y a vingt ans, à la nationalisation des chemins de fer, n'empêche pas que, sous l'œil bienveillant du parlement, l'œuvre de rachat ne se complète chaque jour. Les chemins de fer zuricois, du Tessin et de Wald-Rüttli rentreront dorénavant dans le réseau de C. F. F. Le Conseil des Etats a approuvé; aujourd'hui lundi, le Conseil national s'est réuni, par 103 voix, au projet, après deux rapports très détaillés de M. M. Stadlin et Grand, au nom de la commission sénatoriale. La Confédération paiera 2 1/2 millions pour la ligne du Tessin et 66,060 fr. pour les dernières 1121 actions de la compagnie du Wald-Rüttli qui n'appartiennent pas encore au C. F. F.

Le Conseil national est revenu ensuite à l'importante révision constitutionnelle proposée par le Conseil fédéral. On veut introduire dans la constitution un nouvel article disant : « La législation sur la navigation est du domaine de la Confédération ».

Mercredi dernier, MM. Gelpke et Chenavaz, rapporteurs de la commission, avaient exposé l'importance de la révision constitutionnelle au point de vue de l'économie nationale et du développement de notre commerce. Vendredi, M. Bonholte avait exprimé l'assentiment du Centre libéral, en faisant toutefois quelques réserves quant à l'organisation future de la navigation.

Aujourd'hui, M. Wyrssch, le député catholique argovien, a prononcé un discours remarquable sur le côté constitutionnel et le côté international du projet.

L'orateur de la Droite se déclare heureux que le Conseil fédéral ait proposé une solution franche et nette du problème constitutionnel, par un article spécial statuant explicitement la compétence législative de la Confédération. On avait prétendu que la Confédération possédait déjà le droit de légiférer en matière de navigation. Cette opinion était erronée et il est de beaucoup préférable d'établir clairement la compétence de la Confédération en consultant le peuple et les cantons. L'unification des mesures législatives et administratives concernant la navigation internationale est désirable. Aucun scrupule fédéraliste et constitutionnel ne s'oppose au projet.

Passant à la question internationale, M. Wyrssch a fait remarquer que les vastes projets de l'Allemagne concernant l'exploitation des forces hydrauliques du Rhin-Rhône et l'utilisation du fleuve comme voie navigable réclament toute l'attention de la Suisse. La Suisse ne saurait admettre que le cours du Rhin soit foncièrement modifié; elle doit sauvegarder aussi ses droits à la navigation libre. Ces droits, en effet, ne sauraient être annulés par la législation d'autres Etats riverains. Si les récents débats du Reichstag montrent que les milieux gouvernementaux de l'Empire allemand ne tiennent pas compte de nos intérêts, c'est à nous de prendre des mesures pour ne pas laisser amoindrir la situation que le droit des gens assure à la Suisse.

En 1711 déjà, Charles VI a proclamé que tous les Etats riverains ont « un droit divin et naturel » à l'utilisation libre de la voie du Rhin. Les traités internationaux, tels le premier traité de paix de Paris de 1814 et l'acte du Congrès de Vienne de 1815, ont pleinement confirmé ce droit des Etats riverains. La Suisse, bien que n'étant pas partie contractante de ces traités et n'ayant point participé à l'acte de navigation sur le Rhin de 1868, a un droit imprescriptible à la jouissance et à la co-administration de la voie du Rhin dans le cadre des préceptes consacrés par le droit des gens.

M. Wyrssch a exprimé la ferme confiance que le Conseil fédéral maintiendra intégralement nos droits vis-à-vis de l'Allemagne et qu'il ne tolérera pas, notamment, l'établissement d'écluses ou d'usines électriques susceptibles d'empêcher la voie navigable. La navigation sur le Rhin doit être l'objet d'une réglementation internationale minutieuse, qui garantisse formellement les droits de la Suisse comme Etat riverain.

M. Wyrssch a été vivement félicité par ses collègues. M. le conseiller fédéral Ador a remercié pour son excellent exposé. Le chef du Département de l'intérieur s'est borné, de son côté, à esquisser rapidement la portée du problème de la navigation pour notre pays et les projets qui se trouvent à l'étude.

Quant au problème international, M. Ador s'est placé sur le même terrain que M. Wyrssch. Il a annoncé que le Conseil fédéral a adressé, le 10 avril dernier, au gouvernement badois, une note précisant le droit de la Suisse d'être prévenue d'avance de tout projet de travaux susceptibles d'altérer la voie navigable du Rhin, et le droit qu'elle a aussi, comme Etat riverain, de donner son assentiment à ces travaux. Des pour-

La guerre européenne FRONT OCCIDENTAL L'offensive allemande

partiers sont en cours à ce sujet. M. Ador a exprimé la confiance que le peuple suisse saura consentir, le moment venu, toutes les sacrifices nécessaires pour réaliser cette navigation intérieure qui nous ramène à la mer libre. (Applaudissements.)

A 7 heures et demie, la séance est levée.

Journal du 9 juin

Communiqué français d'hier lundi, à 3 heures après midi :

La poussée allemande a continué dans la soirée d'hier et dans la nuit, avec le même acharnement.

Sur l'aile gauche des Français, de violentes attaques, renouvelées à plusieurs reprises, ont été brisées par le feu français et dans des contre-attaques françaises.

Couzeilles, pris et repris, est resté dans les mains des Français.

Sur la droite, les Français se sont maintenus au sud-est de la ville qui a été éprement disputée. Les Français ont fait près de 500 prisonniers dans ces différentes actions.

Au centre, l'ennemi a cherché, en engageant des forces nouvelles, à élargir sa progression. Il a réussi à atteindre les abords sud de Cuvilly, le Bois de Bessons-sur-Matz et le plateau de Belloy.

Plus à l'est, la lutte s'est poursuivie au bois de Thiescourt. Au dire invariable des prisonniers, la bataille a coûté des pertes énormes aux unités assaillantes.

Au nord de Reims, lutte d'artillerie assez vive. Les Français, complétant leur préparation de bataille entreprise hier à l'est de Haute-Braye, ont fait 150 prisonniers.

Entre l'Oise et la Marne, les Français ont repoussé plusieurs attaques allemandes à l'est de Vinly.

Continuant leur progression dans la région de Bussières, les unités franco-américaines ont gagné du terrain, portant à 250 le chiffre des prisonniers et capturant 30 mitrailleuses.

Communiqué allemand d'hier mardi, après midi :

Gruppe du prince Rupprecht : Entre Arras et Albert, au sud de la Somme et sur l'Avre, le duel d'artillerie a repris de l'intensité. Une vive activité de reconnaissance s'est poursuivie.

Gruppe du Kronprinz impérial : Par une vigoureuse attaque, nous avons pénétré, hier, sur les hauteurs au sud-ouest de Nogon. A l'ouest de la Matz, nous avons pris les positions vers Mortemer et Orvillers et nous nous sommes avancés au delà de Cuvilly-Ricquebourg.

A l'est de la Matz, nous avons enlevé les hauteurs de Gury. Malgré la résistance acharnée de l'ennemi, notre infanterie s'est frayé un passage à travers les forêts de Ricquebourg et de La Motte, et a repoussé l'ennemi au delà de Bourmont-Mareuil.

Au sud et au sud-est de Lassigny, nous avons pénétré plus avant dans la forêt de Thiescourt. Une violente contre-attaque française a été repoussée. Nous avons fait environ 8000 prisonniers et capturé des canons.

Sur le front entre l'Oise et Reims, situation inchangée. Des combats locaux au nord de l'Aisne et au nord-ouest de Château-Thierry et vers Bligny nous ont permis de faire des prisonniers.

Hier, 37 avions ennemis et 6 ballons captifs ont été abattus.

Journal du 10 juin

Communiqué français d'hier lundi, 11 heures du soir :

Pendant la deuxième journée de l'offensive, l'ennemi a cherché à coups d'attaques persistantes, grossies sans cesse par de nouveaux effectifs, à progresser dans la direction d'Estrées-Saint-Denis et Ribécourt. Nos troupes ont rempli avec fermeté leur mission de résistance. L'ennemi a pu progresser successivement, par assauts répétés et au prix de lourds sacrifices, les villages de Méry, Belloy et Saint-Maur. Le plateau de Belloy a été le théâtre de combats héroïques.

Au sud de Reims-sur-Matz, les Allemands ont pris pied dans Marquigny et plus à l'est la bataille se poursuit aux abords sud d'Elincourt. A notre droite, l'ennemi a réussi à déboucher des bois de Thiescourt. A notre gauche, entre Couzeilles et Ribécourt, nous avons brisé les attaques de l'ennemi et gardé nos positions.

A l'est de l'Oise, une tentative allemande pour reprendre un fort a échoué.

Communiqué allemand d'hier soir lundi :

Au sud-ouest de Nogon, nous avons progressé en combattant contre des forces françaises nouvellement amenées.

Pour la défense de Foch

La Croix de Paris écrit à propos du général Foch :

« Fort de sa foi profonde, de la confiance qu'on place en lui les gouvernements alliés, de celle que lui témoignent les troupes, qui l'ont toujours vu rétablir les situations les plus compromises, il affronte avec une admirable sérénité des difficultés sans cesse renouvelées. Nous tous, mobilisés ou non, qui n'avons en ces jours tragiques qu'à accomplir de notre mieux notre tâche quotidienne, nous ne pouvons que nous montrer indignes par notre nervosité de tant de courage et de grandeur d'âme.

« Que de vaines propos, échos de paroles basses, ont été proférés depuis huit jours ! Naturellement, les plus déprimés, aujourd'hui, sont ceux qui, par légèreté d'esprit, s'étaient toujours refusés à regarder les choses en face et se berçaient d'illusions commodes. Maintenant que la réalité les ont dissipées, ils se vengent en adjuvant le commandement. Es lui reprochent d'avoir été surpris, c'est-à-dire de ne pas avoir placé d'avance les réserves en arrière de la partie du front qui a été atteinte.

« Ce reproche est particulièrement injuste et dénote une ignorance de la situation tout à fait inexusable. Il est vrai que trop de journaux ont trompé au-dessus de leurs lettres, en leur cachant ou leur déformant la vérité, pour leur faire croire que, malgré la défection russe, nous n'avions pas à redouter les Allemands; que ceux-ci étaient à bout d'effectifs et démoralisés; que les divisions russes de Russie n'avaient aucune valeur, ne voulaient pas se battre, etc. Pour tromper l'opinion, on a été jusqu'à employer des moyens aussi grossiers que celui qui consiste à donner comme chiffre des pertes définitives allemandes le chiffre total des hommes évacués et soignés dans les hôpitaux ! Il est bien certain qu'à ce compte-là l'armée allemande serait rapidement réduite à zéro. Méfions-nous aussi de la tendance infantine à grossir les pertes de l'ennemi et à diminuer les nôtres. D'une façon générale, elles sont comparables. »

Autour de la guerre

L'âme de la maison

Du Temps de Paris :

Encore une fois nos yeux contemplant le lamentable spectacle des réfugiés entassés dans de grands chars automobiles avec leurs pauvres choses précieuses, leurs petits sacs, leurs valises, leurs baluchons, promenant à travers la ville aployée leur figure douloureuse et fatiguée...

Qu'il y en a eu, depuis quatre années, de ces exodes, de ces départs précipités dans la nuit, de ces fuites éperdues sous le grand soleil, le visage de tous ravagé par l'angoisse, le cœur gonflé de sanglots ! Qui dira la torture du dernier regard jeté, avant de franchir le seuil de la demeure, sur les meubles, sur les livres, sur les objets familiers, sur tous les détails de l'existence intime embrassés d'un coup d'œil métré, comme un embrassement à l'heure qu'on appréhende de ne retrouver jamais plus ? Emotion intense, attachement effréné qui a dû surprendre la plupart des gens par la soudaineté et la profondeur du coup ! Pour la première fois peut-être — et aussi pour la dernière — l'âme de leur maison venait de leur être révoquée.

La condamnation de Rappoport

La condamnation du socialiste Rappoport, pour propos défaitistes, à Paris, a passé à peu près inaperçue, au milieu de l'offensive allemande. Ce procès, bien que très bref, a eu pourtant des détails intéressants, à en juger par la relation que nous apportent enfin les journaux de Paris.

M. Charles-Léon Rappoport, homme de lettres, âgé de cinquante-trois ans, né à Vilna (Russie), naturalisé Français en 1890, comparait devant le 3^e conseil de guerre permanent de Paris, sous l'accusation d'avoir, le 24-mars 1918, dans une cave où il s'abritait contre le bombardement par canon, tenu des propos de nature à favoriser l'ennemi et à affaiblir la résistance française. Cette affaire, qui fit quelque bruit, à raison de la notoriété de l'accusé dans les milieux socialistes, est des plus simples. Le lieutenant Mornet, qui occupait le siège du ministère public, annonça « un réquisitoire de cinq minutes », mais Rappoport et son avocat réclamèrent deux jours.

Le rapport du lieutenant Gazier précisait les propos reprochés à l'accusé. A ses côtés dans les sous-sols du 39, boulevard de Port-Royal, Rappoport aurait fait en substance les déclarations suivantes :

1^o « Paris est en danger. Le gouvernement s'appuie à partir pour Bordeaux. Je le tiens d'un ami de Clémenceau. »

2^o « Nos généraux sont des incapables. Au lieu de faire la guerre, ils ne savent que prier Dieu et invoquer sainte Geneviève. »

3^o « Les Français n'ont qu'à imiter les Rus-

On connaît les dispositions du Japon officiel à l'égard de l'Entente, entièrement favorables aux Alliés, bien que la question de l'intervention armée en Sibirie reste réservée, car on ne s'entend pas encore tout à fait sur le moment opportun de cette action et sur l'ampleur qu'elle doit avoir.

Mais les sentiments officiels ne sont pas toujours les sentiments populaires, et il faut parfois rechercher dans les partis non gouvernementaux l'expression plus réelle de l'opinion publique. Le baron Kato, ancien ministre des affaires étrangères au Japon, aujourd'hui chef de l'opposition, a accordé, au correspondant du Daily Mail à Tokio, une interview qui nous fournit des indications précieuses sur l'état des esprits dans l'empire du Soleil levant.

Relativement à la question de Sibirie, M. Kato a dit : « Je ne suis pas en faveur de l'intervention. Si un danger réel menaçait le Japon, que les Alliés soient d'accord ou non, nos intérêts nous y pousseraient, mais jusqu'à ce que ce moment arrive, s'il arrive jamais, en toute justice nous ne pouvons pas agir. » Répondant à une question du correspondant, M. Kato continue : « Le Japon a déjà joué son rôle noblement. Le maintien de la paix en Extrême-Orient est le but de l'alliance anglo-japonaise. Je pense que nous pouvons justifier une politique de responsabilité limitée. Tout d'abord nous n'avions aucune cause de querelle avec l'Allemagne et nous sommes entrés dans la guerre seulement à cause de notre alliance, qui comportait une activité limitée. Néanmoins, si les

On se souvient que le Pape, sur la prière du cardinal-archevêque de Cologne, avait demandé aux belligérants que les processions en l'honneur de la Fête-Dieu pussent se dérouler paisiblement. Le gouvernement anglais acquiesça à ce désir, et les avions britanniques ne bombardèrent pas Cologne ou d'autres villes allemandes le 30 mai, jeudi de la Fête-Dieu. Mais, ce jour-là même, le canon allemand à longue portée envoya des obus sur Paris. Une note officielle allemande rappela que, en France, la solennité extérieure de la Fête-Dieu est renvoyée au dimanche suivant.

Or, d'après les dépêches, ce dimanche suivant, — le 2 juin, cette année — le canon à longue portée s'est tu et n'a repris que le lendemain.

On ne peut donc pas dire que l'Allemagne, qui avait demandé un sursis, ne l'a pas respecté elle-même. Mais elle aurait mieux agi en s'abstenant du bombardement le jour même de la Fête-Dieu, quel qu'il ne se fit pas, ce jour-là, de procession à Paris.

Contre le bombardement des villes ouvertes

Le bureau central pour l'entente internationale en vue de la reconstruction du droit des peuples, appelé *Réconciliation*, qui a son siège à Fribourg, avec M. le Dr Lampert, professeur à l'université, comme président, s'est adressé à tous les gouvernements des Etats belligérants pour les prier d'empêcher des bombardements aériens les localités ouvertes, ces localités ne présentant pas de valeur au point de vue mili-

ses. C'est en faisant la révolution qu'ils assure- ront la paix... Je ne suis absolument, déclara Rappoport, avoir voulu les trois propos que l'on me reproche. Je n'ai guère passé plus de sept à huit minutes dans la cave. J'y ai parlé du gros canon qui tirait sur nous. J'ajoutai : « Ce n'est pas avec les canons des églises ni avec ceux des maîtres qu'on luttera contre l'artillerie allemande. » Tout ceci était dit sur un ton de plaisanterie. Sur le même ton, je fis allusion aux articles du général Cherfils : j'estimai que ce n'était pas avec des prières que nous obtiendrions la vic- toire. Quelqu'un parla de la Russie en termes méprisants. Alors je me suis mis en colère. J'avais entendu tant d'injustices proférées contre mon pays d'origine. Je ne puis admettre qu'on traque un pays de lâche lorsqu'il a dépensé à la guerre cinq millions de morts, sept millions de blessés, et trois millions de prisonniers. Quel- que chose de tel, et de plus, j'ai vu dans la cave du général M. Rappoport. Il éleva la voix et leur dit : « Vous êtes tous des ignorants. J'en sais plus long que vous, et je vous sauverai mal- gré vous. Il faut insister les Russes. La révolution nous donnera la paix. »

M. Henri Weil, peaussier, le premier témoin entendu, fut très net : — Les Allemands, dit-il, d'après M. Rappoport, sont plus forts que nous ; nos généraux sont des incapables, ils ne savent que prier sainte Geneviève. Les femmes présentes dans la cave huèrent M. Rappoport. Il éleva la voix et leur dit : « Vous êtes tous des ignorants. J'en sais plus long que vous, et je vous sauverai mal- gré vous. Il faut insister les Russes. La révolution nous donnera la paix. »

Le lieutenant Morret. — Vous avez bien fait et je vous en félicite.

M. Bin, professeur suppléant au lycée Mon- taigne, confirma la déposition de M. Weil. Il insista sur le propos de Rappoport : « Nous devrions faire comme les Russes. La révolution nous donnera la paix. »

Pour M. Dalbier, député socialiste, le procès est un « malentendu entre gens intelligents et gens moins intelligents qui écoutent ». M. Dal- bier considère que la loi du 6 août 1914 a été détournée de son but.

Enfin voici, pour le bouquet, une lettre dans laquelle M. Anatole France nous apprend que M. Rappoport, « sans aucun souci des biens de ce monde, vit avec une austère simplicité ».

Socrate aussi, ajoute-t-il, Socrate, que notre Rappoport rappelle quelque peu par les traits du visage et la finesse de la pensée, Socrate, quand il philosophait chez les barbiers d'Athènes, y rencontrait des sycophantes qui rapportaient fort mal ses propos. Oh ! sans doute, l'affaire de mon ami socialiste est beaucoup moins grave que celle du philosophe athénien.

M. Oscar Bloch et M. Barquisseau plaidèrent, puis M. Rappoport ajouta :

« Si vous m'acquiescez, je serai content. Si vous me condamnez, je serai moralement plus content, car la souffrance dans la prison c'est de la bonne propagande. »

Mais M. Rappoport n'eut pas les palmes du martyr. Après quelques minutes de délibéra- tion, le conseil le condamna à six mois de pri- son avec sursis, ainsi que nous l'avons men- tionné déjà.

Le transfert de la famille impériale

Le correspondant à Kiev du Hamburger Fremdenblatt raconte, d'après des renseignements qui lui ont été fournis par un membre de la délégation de paix du Soviet en Ukraine, dans quelles conditions fut décidé et opéré le transfert du tsar et des membres de sa famille de Tobolsk à Ekaterinenbourg (dans l'Oural).

Le gouvernement des Soviets, ayant eu con- naissance d'un plan d'évasion qui devait être mis à exécution au commencement de cette an- née, soumit Nicolas II et des personnes de son entourage à une surveillance rigoureuse. Cette

surveillance s'étendit à l'évêque Hermogen, de Saratof, et au prince Dolgorouki, ancien aide de camp de l'empereur. Elle aurait permis de con- trôler le plan complet préparé et de saisir en la possession de Nicolas II une centaine de milliers de francs en or et divers documents. La somme fut, bien entendu, confisquée, et le gouvernement décida de changer le lieu de résidence de la fa- mille impériale. Un détachement de gardes rou- ges fut envoyé à Tobolsk à cet effet. Le tsarévitch se trouvant dans un état de santé qui ne lui permettait pas de supporter un long voyage, il fut décidé de le laisser provisoirement à To- bolsk. Deux de ses sœurs refusèrent de le quitter et furent autorisées à demeurer avec lui.

Nicolas II, l'impératrice et une de leurs filles furent emmenés en traineau sous la garde vigi- lante de leur escorte. Le long voyage s'effectua dans des conditions très pénibles ; il dura quatre semaines. Dès que le dégel le permit, le tsarévitch et ses sœurs furent également conduits à Ekate- rinenbourg.

La famille impériale est actuellement logée dans une des plus petites maisons de la ville. Le personnel mis à sa disposition est des plus ré- duits : il est limité à deux serviteurs. Toute com- munication avec le dehors est rigoureusement interdite à Nicolas II et aux membres de sa fa- mille. Le Soviet local n'autorise que les seules visites d'un médecin.

Le sénateur Arrigo Boito, compositeur célèbre, auteur de l'opéra Meffistofele est mort subite- ment hier matin lundi, à Milan.

De la Victoire : Le navigateur norvégien Amundsen, qui a été au pôle sud, va partir dans quelques semaines pour le pôle nord. Il sera absent trois ans.

Le dégoût pour le monde prétendu civilisé a crû dans de telles proportions que l'idée d'aller vivre trois ans loin de lui parmi les pingouins fait monter l'eau à la bouche.

Songez : pendant trois ans, pas d'autres égorgements que ceux de quelques épagneuls ; en face de soi, de paisibles et hâbleux Esquimaux ; pas de monstres sinon d'inoffensives baleines ; pas de journaux, pas de gothas, pas de berthas, pas de tanks, pas de sous-marins, pas de gaz asphy- xiants, pas de bolcheviks ; N'avoir devant soi que la malaisance de la nature, être délivré de celle des hommes. Et qui sait, peut-être, au re- tour, trouver la guerre terminée !

À Paris, sur la plate-forme du tramway Mont- rouge-Gare de l'Est, une dame âgée corpulente, cheveux blancs, costume sévère mais riche, sautoir, bijoux, l'air opulent et vénérable.

À côté d'elle, un soldat liturte, frisé et ma- culé, croix de guerre, six chevrons, fume placidement sa pipe.

La dame paraît plongée dans des réflexions. — Rue des Ecoles ! Personne ne descend ?

La dame surgit de ses méditations, se hâte vers la sortie. Mais déjà la voiture est repartie. C'est la chute certaine pour la dame peu ingénue, l'ap- phatissement sur la chaussée.

Mais le poëte, lui aussi, est sorti du rêve de ses volutes. Il a vu le danger. Il se précipite, saisit la dame par le bras. Et, sur un ton à la fois mécontent et effrayé :

— Attention, attention, vous allez vous casser la g... Eclat de rire général... Ahurissement du poëte... — Merci, mon zém, dit la dame en souriant et en reprenant sa place.

Confédération

Les sursis aux poursuites

Le Conseil fédéral a pris un arrêté, entrant en vigueur le 20 juin, modifiant son arrêté du 23 novembre 1917 concernant la durée du sursis général aux poursuites. Le 30 juin 1918 est rem- placé par le 31 décembre 1918 comme dernière date admissible pour la prolongation du sursis existant. Il ne peut être accordé de nouveaux sursis généraux aux poursuites dès l'entrée en vigueur de l'arrêté.

L'électrification des C. F. F.

Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'accorder aux C. F. F. un crédit supplé- mentaire de 5 millions pour l'acquisition de vingt locomotives électriques.

Traffic étranger

On nous écrit : Afin de mieux surveiller encore l'application des interdictions d'exportation, la Direction gé- nérale des douanes a obtenu l'autorisation d'exi- ger, le cas échéant, directement des services compétents des gares, les renseignements néces- saires au sujet du trafic des marchandises.

La Suisse et l'Europe orientale

Les personnalités lettones, lituaniennes, polo- naises et ukrainiennes, qui s'étaient réunies le 12 mai dernier, à Lausanne, ont tenu, dimanche, une séance sous la présidence de M. Edmond Pri- val, privat-docent à l'université de Genève, et ont constitué en Suisse une commission internationale d'études entre les peuples de la nouvelle Europe orientale en formation, sous le nom de Commission de l'Est.

Les statuts adoptés délimitent par la déclara- tion suivante : « Reconnaissant le droit des peuples en question à une pleine et entière in- dépendance et professant le respect absolu de leur droit souverain de disposer de leur sort, la Commission se propose comme but : a) d'étu- dier les questions en litige entre ces peuples ; b) de faire accepter des solutions conciliantes par leurs organes représentatifs légitimes ; c) de recommander ces solutions au Congrès de la paix générale et d'y préparer l'opinion publique. »

La Commission de l'Est comprend 3 mem- bres par nationalité. Des représentants partici- pent à ses travaux avec voix consultative pour faciliter l'accord et assumer la présidence im- partielle des discussions dans les séances de la Commission. Le bureau est composé de MM. Batchinsky, Jurjewicz, Viscont, secrétaire gé- néral, et d'un délégué suisse à titre consultatif.

Parmi les personnes qui ont pris part à cette réunion constitutive, on remarquait : Mme Aus- tra Otolin, directrice du bureau letton de Berne ; M. Baranowski, directeur de l'Agence « Polonia » de Genève ; M. René Claparède, président du Comité suisse du Droit des Peuples, et M. J.-E. David, à Lausanne, etc.

Note de la Rédaction. — On se souvient que M. le Dr Viscont avait publié dans la Liberté du 30 mars un article invitant les peuples de Pologne et de Lituanie à un programme de conciliation. Cet article, reproduit à l'étranger, semble avoir quelque peu inspiré l'initiative dont il est question ci-dessus.

ARMÉE SUISSE

Douze millions pour l'armée

Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fé- dérale d'accorder des crédits au montant total de 12,174,850 fr. pour l'acquisition de matériel de guerre pour 1919 : habillement, armement et équipement de la troupe, équipement des of- ficiers, acquisition de nouveau matériel de guerre et de matériel de forteresse.

Manifestation de ménagères

Pendant la séance du Grand Conseil, une as- semblée de 200 femmes environ a fait une man- ifestation devant l'Hôtel-de-Ville de Zurich, hier matin, lundi. Une oratrice, Rosa Bloch, a demandé le séquestre immédiat de toutes les denrées alimentaires et leur remise à la popu- lation dans la mesure des besoins. Elle a ré- clamé également l'élevation des secours aux fa- milles de soldats mobilisés. Enfin, après plu- sieurs heures de manifestation, une délégation a demandé à être reçue par le Grand Conseil.

Après cette sortie, le Grand Conseil est revenu sur sa première détermination et a décidé d'en- tendre, dans une de ses prochaines séances, une délégation féminine composée de trois personnes au maximum.

Démocrates suisses indépendants

Berne, 9 juin. Un anonyme a adressé le numéro 132 de votre journal, contenant un article ayant trait au nouveau groupement politique « Démocrates suisses indépendants », qui s'est formé en Suisse et dont je fais partie.

Permettez-moi d'abord de vous fournir quel- ques renseignements sur ma personne, que votre correspondant croit devoir traiter de « sujet al- lemand naturalisé ». En effet, mon père était Wurtembergeois ; il s'est établi en Suisse en 1868, et, quelques années plus tard, s'est fait naturaliser. Je suis né à Berne, où j'ai fréquenté les écoles et reçu mon éducation. Du reste, ma vie entière s'est écoulée en Suisse, à part quel- ques années que j'ai passées, comme tant d'au- tres concitoyens, en France et en Angleterre, pour compléter mes études.

De ce qui précède, votre correspondant peut se rendre compte que j'ai bien eu l'occasion d'apprendre ce que c'est que la république et la démocratie. Ayant la ferme conviction que le ralliement de tous les vrais démocrates suisses peut combattre efficacement les influences souvent néfastes qui viennent de l'étranger, je me suis allié à ce mouvement bien national et j'ai mis mes humbles services à sa disposition.

J'ajoute que je ne suis secrétaire de notre association que pour la Suisse allemande ; la di- rection du secrétariat pour la Suisse romande a été confiée à M. Fatton, à Berne.

En ce qui concerne M. le Dr Frank Bohm, que je n'ai pas l'honneur de connaître, je désire faire remarquer à votre correspondant que notre société n'entretient pas de relations avec lui. Il ressort de l'appel que je me permets de joindre à la présente, que nous n'acceptons comme mem- bres que des Suisses. Le nombre considérable de citoyens suisses qui déjà ont adhéré à notre asso- ciation nous a donné la meilleure preuve que la fondation d'une pareille association a répondu à un besoin national.

Note de la Rédaction. — Le programme joint à la lettre ci-dessus contient essentiellement les points suivants :

« L'Union suisse des démocrates indépen- dants s'efforce de vivifier toute notre vie politi- que dont l'esprit est figé et vicié par la routine des partis et l'étroitesse de leur cadre. Dans son action politique, elle tient ferme à l'idéal de li- berté qui a formé la Suisse moderne. Elle se base sur les principes de la constitution fédérale, sur la démocratie et sur la souveraineté du peuple dans toute sa plénitude. Les pleins pouvoirs que, dans un moment critique, le Parlement a accordés à l'autorité exécutive ne doivent suspendre de contrôle parlementaire que dans les cas d'ex- trême urgence, ce contrôle étant un des éléments vitaux de la république démocratique. Au nom

La vie économique

Le sucre pour les confitures

Le Département fédéral adresse aux gouvernements cantonaux une circulaire sur l'arbitrage du sucre pour les confitures. D'après cette circulaire, il sera délivré, par l'inten- dante des cantons, en une ou plusieurs fois, une quantité de 3 kilos et demi à 4 kilos par tête de sucre pour les confitures, aux ménages qui s'engagent à employer ce sucre pour des conserves de fruits ou de baies. Le premier de 2 kilos sera délivré tout de suite.

Afin d'assurer la part de tous ceux qui, par une raison quelconque, ne peuvent ou ne veu- lent pas mettre eux-mêmes des fruits en con- serve, le commissariat central des guerres se fabrique, dans des fabriques bien installées, une certaine quantité de confitures et de marmelade de bonne qualité. Ces produits ne peuvent être achetés, contre présentation de cartes et de bons, que par ceux qui n'auront pas tou- ché leur sucre pour confiture ou qui n'en ont touché qu'une partie. Ces confitures et marmelades seront livrées à un prix plus bas que celui de qualité égale qui se trouverait dans le com- merce.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

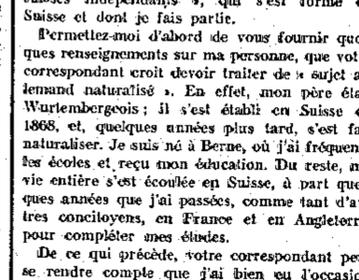
C. A. S., section Molson. — Séance, samedi, mercredi, 12 juin, à 8 h. 3/4 du soir, au local Hôtel Suisse ; Course à la Dent de Brenin. Course des sections romandes. Divers.

Société de chant de la ville de Fribourg. Ce soir, à 8 1/2 h., au local, répétition gé- nérale. — Apporter les recueils.

Capote d'études de l'Union des travailleurs. — La séance de ce soir mardi, est renvoyée vendredi.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 11 Juin (SARONNÈVE)



TEMPS PROBABLE

Zurich, 11 juin, midi. A éclaircies, avec hls. Température normale.

Echos de partout

Nécrologie

L'auteur de « Méphistophélès » Le sénateur Arrigo Boito, compositeur célèbre, auteur de l'opéra Meffistofele est mort subite- ment hier matin lundi, à Milan.

RÊVE ENCHANTEUR

De la Victoire : Le navigateur norvégien Amundsen, qui a été au pôle sud, va partir dans quelques semaines pour le pôle nord. Il sera absent trois ans.

Le dégoût pour le monde prétendu civilisé a crû dans de telles proportions que l'idée d'aller vivre trois ans loin de lui parmi les pingouins fait monter l'eau à la bouche.

Songez : pendant trois ans, pas d'autres égorgements que ceux de quelques épagneuls ; en face de soi, de paisibles et hâbleux Esquimaux ; pas de monstres sinon d'inoffensives baleines ; pas de journaux, pas de gothas, pas de berthas, pas de tanks, pas de sous-marins, pas de gaz asphy- xiants, pas de bolcheviks ; N'avoir devant soi que la malaisance de la nature, être délivré de celle des hommes. Et qui sait, peut-être, au re- tour, trouver la guerre terminée !

À Paris, sur la plate-forme du tramway Mont- rouge-Gare de l'Est, une dame âgée corpulente, cheveux blancs, costume sévère mais riche, sautoir, bijoux, l'air opulent et vénérable.

À côté d'elle, un soldat liturte, frisé et ma- culé, croix de guerre, six chevrons, fume placidement sa pipe.

La dame paraît plongée dans des réflexions. — Rue des Ecoles ! Personne ne descend ?

La dame surgit de ses méditations, se hâte vers la sortie. Mais déjà la voiture est repartie. C'est la chute certaine pour la dame peu ingénue, l'ap- phatissement sur la chaussée.

Mais le poëte, lui aussi, est sorti du rêve de ses volutes. Il a vu le danger. Il se précipite, saisit la dame par le bras. Et, sur un ton à la fois mécontent et effrayé :

— Attention, attention, vous allez vous casser la g... Eclat de rire général... Ahurissement du poëte... — Merci, mon zém, dit la dame en souriant et en reprenant sa place.

La petite lampe

par HENRY DU ROURE

Quelques instants après, avant même d'avoir revu sa sœur, le docteur montait d'un pied léger les cinq étages de Sa Férey. Quelle joie ! Être si fier de soi-même ! Se présenter avec le prestige de la victoire !

Le cordon de sonnette, agité d'une main vive, déchâta des fanfares glorieuses, des Angelus et des Te Deum.

Une demi-seconde d'attente, pendant laquelle il put humer le fumet appétissant d'un repas où dominaient des pommes de terre frites...

Et puis, la porte brusquement ouverte, les exclamations joyeuses, les cris, les félicitations, les serrements de mains, toutes des satisfactions enfin qu'avait exécutées son amour-propre...

Et Marguerite lui parut plus jolie que la veille, plus vivante, plus gaie, des yeux plus brillants... La joie de le revoir, sans doute ? Et de le revoir triomphant ?... Cette fois encore, il se plut à lui baiser la main.

Dès que, le vacarme étant apaisé, le docteur put sortir un peu de ce délicieux ahurissement, il s'aperçut que le couvert était mis dans la salle à manger, les chaises toutes prêtes, et qu'un homme de vingt-cinq ans environ, grand, beau, fort, élégant, se tenait immobile, un peu gêné, dans l'embrasure de la fenêtre...

— C'est vrai, c'est la capitaine, vous ne vous connaissez pas... Edmond ! Venez donc ici qu'on vous voie... Mon cher docteur, j'ai le plaisir de vous présenter M. Edmond Champion, notre ami, et bientôt mon fils... Vous ne com- prenez pas ?... C'est encore mystérieux ; mais à vous, on peut bien tout dire : Edmond est le fiancé de Marguerite... Alors, serrez-vous donc la main...

En vérité, il n'y pensait pas du tout, le pauvre docteur, à serrer la main du fiancé de Margu- rite...

— Eh bien, reprit le capitaine, que dites- vous de la nouvelle ?... Vous ne l'attendiez pas ?... Moi, j'en suis tout ragaillard... Mes en- fants, je vous en prie, mettez-vous un peu à côté l'un de l'autre... Là... c'est ça... Regardez : sont-ils assez bien assortis ?... Ont-ils l'air heureux, tous les deux ?... Hein ! l'air heureux ?... Neun, surtout ?... Hein ! Bonhaire, dire que nous avons été comme ça, nous autres, dans notre temps ?... Quand le docteur Bonhaire redescendit l'escalier des Férey, il n'était plus joyeux du tout.

C'était la veille du premier tour de scrutin, vers six heures du soir.

Le docteur Bonhaire était assis dans la perma- nence, où des électeurs sympathiques s'entassaient. Depuis quinze jours, il ne la quittait plus guère que pour aller donner des réunions sous les préaux d'école. Chez lui, il ne rentrait que le matin, à l'heure du déjeuner, et le soir, très tard dans la nuit, las, fourbu, éreinté, sphome, tombant littéralement de sommeil et de fatigue.

On n'avait jamais vu de candidat plus actif, plus remuant, et plus docile aux ordres de son Comité.

— Vous êtes un peu mou, au début, lui disait Pontaroux, mais, depuis votre duel, on ne vous reconnaît plus... Nous devons beaucoup de re- connaissance à M. Vincent...

Non, le pharmacien se trompait. Vincent n'é- tait absolument en rendre quelqu'un responsable, on aurait pu s'adresser au 67 de la rue Panajon, tout en haut, au cinquième étage...

Et quand on aurait eu en face de soi une grande et fière jeune fille, souriante et fraîche, — Marguerite Férey, — alors on aurait pu se dire : — Si cette belle personne n'avait pas existé, peut-être d'excellent, le paisible et sentimental docteur Bonhaire n'aurait-il pas été d'achar- nement à se faire élire...

Où, quand il avait quitté les Férey, après avoir serré, fort à contre-cœur, la main de la fiancée de Marguerite, quand il avait emporté, comme fiasco de consolation, ces paroles du ca- pitaine : « Dire que nous avons été comme ça, nous autres... », quand il avait compris, alors, avec une clairvoyance amertume, qu'il n'était plus un jeune homme, un de ces brillants cava- liers que les jeunes filles regardent à la dérobée en se disant : « Ah ! si celui-là voulait m'épou- ser... », quand il s'était rappelé qu'il avait fort peu de cheveux au sommet du crâne, mais par contre plusieurs fils blancs dans la barbe, quand il avait découvert, pour la première fois, que son aimable embourgeoisement pouvait s'appeler vulgaire- ment du « ventre », quand il avait bien savouré, enfin, cette petite désillusion, bien petite — car il n'avait jamais songé à épouser Marguerite Férey, — mais si cruelle tout de même, parce que, ce qu'il perdait, ce n'était pas des illusions sur

Manifetation de ménagères

Pendant la séance du Grand Conseil, une as- semblée de 200 femmes environ a fait une man- ifestation devant l'Hôtel-de-Ville de Zurich, hier matin, lundi. Une oratrice, Rosa Bloch, a demandé le séquestre immédiat de toutes les denrées alimentaires et leur remise à la popu- lation dans la mesure des besoins. Elle a ré- clamé également l'élevation des secours aux fa- milles de soldats mobilisés. Enfin, après plu- sieurs heures de manifestation, une délégation a demandé à être reçue par le Grand Conseil.

Après cette sortie, le Grand Conseil est revenu sur sa première détermination et a décidé d'en- tendre, dans une de ses prochaines séances, une délégation féminine composée de trois personnes au maximum.

Démocrates suisses indépendants

Berne, 9 juin. Un anonyme a adressé le numéro 132 de votre journal, contenant un article ayant trait au nouveau groupement politique « Démocrates suisses indépendants », qui s'est formé en Suisse et dont je fais partie.

Permettez-moi d'abord de vous fournir quel- ques renseignements sur ma personne, que votre correspondant croit devoir traiter de « sujet al- lemand naturalisé ». En effet, mon père était Wurtembergeois ; il s'est établi en Suisse en 1868, et, quelques années plus tard, s'est fait naturaliser. Je suis né à Berne, où j'ai fréquenté les écoles et reçu mon éducation. Du reste, ma vie entière s'est écoulée en Suisse, à part quel- ques années que j'ai passées, comme tant d'au- tres concitoyens, en France et en Angleterre, pour compléter mes études.

De ce qui précède, votre correspondant peut se rendre compte que j'ai bien eu l'occasion d'apprendre ce que c'est que la république et la démocratie. Ayant la ferme conviction que le ralliement de tous les vrais démocrates suisses peut combattre efficacement les influences souvent néfastes qui viennent de l'étranger, je me suis allié à ce mouvement bien national et j'ai mis mes humbles services à sa disposition.

J'ajoute que je ne suis secrétaire de notre association que pour la Suisse allemande ; la di- rection du secrétariat pour la Suisse romande a été confiée à M. Fatton, à Berne.

En ce qui concerne M. le Dr Frank Bohm, que je n'ai pas l'honneur de connaître, je désire faire remarquer à votre correspondant que notre société n'entretient pas de relations avec lui. Il ressort de l'appel que je me permets de joindre à la présente, que nous n'acceptons comme mem- bres que des Suisses. Le nombre considérable de citoyens suisses qui déjà ont adhéré à notre asso- ciation nous a donné la meilleure preuve que la fondation d'une pareille association a répondu à un besoin national.

Note de la Rédaction. — Le programme joint à la lettre ci-dessus contient essentiellement les points suivants :

« L'Union suisse des démocrates indépen- dants s'efforce de vivifier toute notre vie politi- que dont l'esprit est figé et vicié par la routine des partis et l'étroitesse de leur cadre. Dans son action politique, elle tient ferme à l'idéal de li- berté qui a formé la Suisse moderne. Elle se base sur les principes de la constitution fédérale, sur la démocratie et sur la souveraineté du peuple dans toute sa plénitude. Les pleins pouvoirs que, dans un moment critique, le Parlement a accordés à l'autorité exécutive ne doivent suspendre de contrôle parlementaire que dans les cas d'ex- trême urgence, ce contrôle étant un des éléments vitaux de la république démocratique. Au nom

La vie économique

Le sucre pour les confitures

Le Département fédéral adresse aux gouvernements cantonaux une circulaire sur l'arbitrage du sucre pour les confitures. D'après cette circulaire, il sera délivré, par l'inten- dante des cantons, en une ou plusieurs fois, une quantité de 3 kilos et demi à 4 kilos par tête de sucre pour les confitures, aux ménages qui s'engagent à employer ce sucre pour des conserves de fruits ou de baies. Le premier de 2 kilos sera délivré tout de suite.

Afin d'assurer la part de tous ceux qui, par une raison quelconque, ne peuvent ou ne veu- lent pas mettre eux-mêmes des fruits en con- serve, le commissariat central des guerres se fabrique, dans des fabriques bien installées, une certaine quantité de confitures et de marmelade de bonne qualité. Ces produits ne peuvent être achetés, contre présentation de cartes et de bons, que par ceux qui n'auront pas tou- ché leur sucre pour confiture ou qui n'en ont touché qu'une partie. Ces confitures et marmelades seront livrées à un prix plus bas que celui de qualité égale qui se trouverait dans le com- merce.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

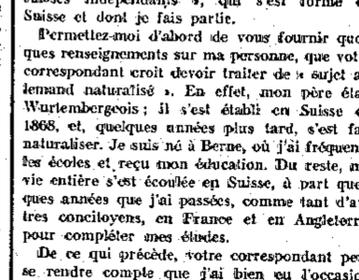
C. A. S., section Molson. — Séance, samedi, mercredi, 12 juin, à 8 h. 3/4 du soir, au local Hôtel Suisse ; Course à la Dent de Brenin. Course des sections romandes. Divers.

Société de chant de la ville de Fribourg. Ce soir, à 8 1/2 h., au local, répétition gé- nérale. — Apporter les recueils.

Capote d'études de l'Union des travailleurs. — La séance de ce soir mardi, est renvoyée vendredi.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 11 Juin (SARONNÈVE)



TEMPS PROBABLE

Zurich, 11 juin, midi. A éclaircies, avec hls. Température normale.

FRIBOURG

Les conseils

L'élection du C. A. S. de Fribourg a été ma- pation du corps él citoyens ont été vo portaux qu'on est

taîne d'années. La s'explique par le fait sont écoulés depuis donné lieu la nomi- nal. Le renouvellem- vant plus de même l'élection du Consei- tiques de la commu- tion populaire d'él- teurs ont jugé qu'il dérangé. Une autre le corps électoral à tures de la campag- rale d'il y a huit j- dans l'opinion publi- vens dans huit ou la désertion s'accom- Mais ces causes d' formation sur les- tre lesquels la lutte conservatrice-radica- doché qui s'est pro- socialiste est resté contraire, sa liste d- nombre de suffrage- lectif mis en ligne

C'est que de grou- la bataille par le d'i y a deux mois a huit jours dans l- Il avait une double- marché à la lutte- pareil sentiment.

Le résultat a été- porte 20 sièges, s- aux dépens des deu- Nous n'aurions pu l'échec éprouvé pa- dicale, si nous n'éj- de cette coalition a- qu'elle unissait. Ni- les troupes radica- politique. Dans ch- sent vraiment à l'a- ditionnel. Ceux qui à la bataille savent pas, en semblant- bituel.

A cela s'ajoutait- tente avait un fau- partis puissants po- rité ; telle n'était- qui avait présidé à d'électeurs auront vote en a été influ-

Enfin, le parti s- plaintes de plus en p- le peuple, sous le c- des conditions d'exi- les électeurs qui, sa- chieuses, saisissent nifester par leur v- les maux dont le p- laur. Au parti co- mes sociales sont- tâche ; à leur doct-

Séance du 10 j- M. Max Hofer, de- mior-lieutenant à- taîne dans la même- — Il autorise les- Bellegarde à procé- celle de Villardot d'immuable et cell- un enrhumé en co- — Il autorise la- cevoir un impôt et- ter un enrhumé et d'immuable.

Les historien- On s'attend à un- congrès des histori- à Fribourg. La q- coupe le comité d- qui auraient des ch- la disposition de o- au plus tôt chez B- de renseignements.

M. Anton Belts- au Laboratoire de- son examen de do- bourg, avec la noi- est intitulée : Ue- drol und Heilzwe-

Le Popolo e Lil- valeur tessinois, fort éloquent au c- trace les progrès- ans. Il aborde en- de notre constitu-

Les Chemins de- nouveau classem- compte du trafic- Trois gares de tr- avancement : Do- tion de 3^e classe- à celui de station-

Publications nouvelles

Antimilitarisme et défense nationale, par M. H. Naf, Son

FRIBOURG

Les élections des conseils généraux du 9 juin

L'élection du Conseil général de la ville de Fribourg a été marquée par une faible participation du corps électoral. 50 % seulement des citoyens ont été votés. C'est la plus basse proportion qu'on ait enregistrée depuis une vingtaine d'années. La teneur du corps électoral s'explique par le fait que deux mois seulement sont écoulés depuis la grande lutte à laquelle a donné lieu la nomination du Conseil communal. Le renouvellement du Conseil général n'avait plus le même intérêt que lorsqu'il précède l'élection du Conseil communal. Les desirs politiques de la commune étant fixés par la consultation populaire du 10 mars, beaucoup d'électeurs ont jugé qu'il ne valait pas la peine de se déranger. Une autre cause d'abstention a été que le corps électoral ressentait encore les courbatures de la campagne relative à la votation fédérale d'il y a huit jours. Il y avait de la satiété dans l'opinion publique. S'il fallait voter de nouveau dans huit ou quinze jours, la lassitude et la désertion s'accroîtraient encore.

Mais ces causes d'abstention n'ont pas agi uniformément sur les deux groupes politiques entre lesquels la lutte était engagée. La condition conservatrice-radical a fait tous les frais du débat qui s'est produit, tandis que le groupe socialiste est resté indemne et a même vu, au contraire, sa liste de candidatures recueillir un nombre de suffrages de 70 % supérieur à l'effectif mis en ligne le 10 mars.

C'est que le groupe socialiste était stimulé à la bataille par le souvenir de son éprouvé échec d'il y a deux mois et de la défaite éprouvée il y a huit jours dans la question de l'impôt direct. Il avait une double revanche à prendre et il a marché à la lutte avec le mordant que donne pareil sentiment.

Le résultat a été que le parti socialiste emporte 20 sièges, s'enrichissant de 10 mandats aux dépens des deux autres partis.

Nous n'aurions pas tout dit sur les causes de l'échec éprouvé par l'entente conservatrice-radical, si nous n'ajoutions pas que le fait même de cette coalition a tué à chacun des deux partis qu'elle unissait. Ni les troupes conservatrices, ni les troupes radicales ne goûteront cet amalgame politique. Dans chacun des camps, on ne se sent véritablement à l'aise que sous le drapeau traditionnel. Ceux qui ont conduit les troupes à la bataille savent par expérience qu'elles n'ont pas, en semblable occurrence, leur entraînement habituel.

A cela s'ajoutait que, dans le cas présent, l'entente avait un faux air de coalition de deux partis puissants pour l'écrasement d'une minorité; telle n'était certainement pas l'intention qui avait présidé à l'accord, mais bon nombre d'électeurs auront en cette impression, et leur vote en a été influencé.

Enfin, le parti socialiste a eu le profit des plaintes de plus en plus vives qu'ont remises dans le peuple, sous le coup de l'aggravation constante des conditions d'existence. Trop nombreux sont les électeurs qui, sans partager les doctrines socialistes, saisissent néanmoins l'occasion de manifester par leur vote leur protestation contre les maux dont le poids se fait de plus en plus lourd. Au parti conservateur d'aviser. Les réformes sociales sont une partie essentielle de sa tâche; il leur doit toute sa solidité.

Conseil d'Etat

Séance du 10 juin. — Le Conseil nomme M. Max Hofer, de Courlevin, à Fribourg, premier lieutenant d'infanterie, au grade de capitaine dans la même arme.

Il autorise les communes de Fribourg et de Bellegarde à procéder à des ventes d'immeubles, celle de Villarlod à procéder à une acquisition d'immeuble et celle de Portbalan à contracter un emprunt en compte courant.

Il autorise la paroisse de Névirive à percevoir un impôt et celle de Mézières à contracter un emprunt et à procéder à une acquisition d'immeuble.

Les historiens suisses à Fribourg

On s'attend à une nombreuse participation au congrès des historiens suisses, du 15 au 17 juin, à Fribourg. La question des logements préoccupe le comité d'organisation. Les personnes qui seraient des chambres à louer ou à mettre à la disposition du comité sont priées de s'inscrire au plus tôt chez M^{lle} Koller, au bureau officiel de renseignements, rue de Romont.

Doctorat

M. Anton Betschart, d'Einsiedeln, assistant au Laboratoire de chimie II, a passé, le 10 juin, son examen de doctorat, à l'université de Fribourg, avec la note magna cum laude. Sa thèse est intitulée: *Ueber die Addition von Benzhydrol und Benzilsäure an Senföle*.

Dans la presse

Le *Popolo e Liberté*, l'organe du parti conservateur tessinois, vient de consacrer un article fort élogieux au canton de Fribourg, dont il retrace les progrès économiques depuis vingt-cinq ans. Il aborde ensuite la question de la révision de notre constitution cantonale.

Dans nos gares

Les Chemins de fer fédéraux ont procédé au nouveau classement de leurs gares, en tenant compte du trafic des années 1915, 1916 et 1917. Trois gares de notre canton ont bénéficié d'un avancement: Dompierre passe au rang de station de 3^e classe; Chérens et Vilpaz-Saint-Pierre à celui de stations de 2^e classe.

DON NATIONAL SUISSE en faveur de nos soldats et de leurs familles

Le peuple fribourgeois sait ce qu'il doit à l'armée! Il ne manquera point l'occasion qui lui est offerte de prouver à nos soldats sa gratitude et son admiration sans bornes en apportant de généreuses oboles à la collecte destinée à faire vivre les œuvres en faveur des défenseurs de notre patrie.

Ecoles primaires de Fribourg

Aujourd'hui mardi, ont commencé les examens publics dans nos écoles; auront été examinées, ce jour, les deux classes du cours supérieur des garçons de la Neuveville.

Demain mercredi, 12 juin, à 8 h., examens de la 5^e et 6^e classe des filles du Bourg; à 2 h., de la 5^e et 6^e classe des filles de la Neuveville.

Les parents sont instamment priés d'assister aux examens, afin de se rendre compte des progrès de leurs enfants et d'encourager, par leur présence, le dévouement du personnel enseignant.

Impôt sur le commerce et l'industrie

Nous rappelons à nos lecteurs que le dernier jour fixé pour le paiement de cet impôt à Fribourg est jeudi, 13 juin. On peut le payer à la Caisse de ville, jusqu'à 4 heures, et à la Poste, jusqu'à 6 heures du soir. Le lendemain, la pénalité du 5 % sera exigée à la première heure.

Une délivrance

Hier matin est mort, à l'hôpital des bourgeois, des suites du terrible accident dont il avait été victime il y a deux mois, M. Julien Schmidt, ancien charroier en notre ville. M. Schmidt s'était expatrié, de printemps dernier. Il avait accepté un engagement chez un marchand de bois et entrepreneur de Saint-Jeoire (Haute-Savoie).

C'est en travaillant pour le compte de son patron, à la gare de cette localité, que notre concitoyen fut tué. Il chargeait un wagon de billes, lorsque le véhicule se mit en mouvement. M. Schmidt, soucieux d'éviter un accident, se précipita et réussit à pousser une pierre devant le wagon, qui s'arrêta; mais le choc fit dégringoler les billes, qui roulerent sur M. Schmidt, lui brisant la colonne vertébrale et lui fracturant le bassin.

Après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital d'Ambilly, le pauvre blessé demanda à rentrer à Fribourg. Il y arriva le 29 avril, dans une voiture-automobile de la Croix-Rouge. Depuis lors, il fut soigné avec le plus grand dévouement à l'hôpital des Bourgeois. Mais il ne se faisait aucune illusion sur son état. Avec la même résignation qu'il avait mise à supporter ses terribles souffrances, il accepta le sacrifice de sa vie. Bien préparé à mourir, il s'éteignit presque sans secousse.

M. Julien Schmidt n'avait que 50 ans. Il laisse une femme et deux enfants.

La correction de la Singine

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg une subvention de 40 % des frais de correction de la Singine chaude, sur le territoire de la commune de Planfroy. Le devis des travaux est de 125,000 fr.; le maximum du subsidie sera donc de 50,000 fr.

Cycliste contre voiture

Dimanche soir, vers 7 h. 30, M. Louis Diebach, ancien conseiller national, central chez lui en voiture, lorsqu'il rencontra un cycliste, qui vint buter contre le véhicule et fut précipité à terre, au contour situé au-dessus du pont du Gottorin. La collision n'a heureusement eu pour résultats que quelques égratoures et de légers dégâts matériels.

Le gel

On nous écrit de Morat: Les dégâts causés aux cultures par le gel des 5 et 6 juin sont assez minimes dans notre district, sauf au domaine du Pénitencier cantonal de Bellechasse; où une étendue assez importante de pommes de terre et de haricots a souffert, sans que toutefois la récolte soit anéantie.

Imprudence ou vandalisme

On nous écrit du Mourat: Dimanche, 9 juin, des promeneurs qui descendaient du Cousinbert ont mis le feu, vers 6 h. du soir, à des tas de branches qui se trouvaient dans les forêts de Montéraz. Quelques hommes de cette commune sont aussitôt accourus avec des seaux et des pioches et sont parvenus, après plusieurs heures de travail, à maîtriser ce commencement d'incendie qui aurait pu causer un véritable désastre, vu l'état de sécheresse de ces derniers temps.

Navigation

La navigation de Morat à Neuchâtel est interrompue, par suite de l'abaissement de l'eau du canal de la Broye; mais, sur le lac de Morat, elle se fait encore régulièrement. Depuis 1893, les eaux du lac n'ont jamais été aussi basses; le niveau a baissé de plus d'un mètre.

Le drapeau blanc

Les prisons de Morat sont vides depuis hier matin, lundi.

Foire de Chérens

La foire du 30 mai, à Chérens, a été importante. On y a compté 546 têtes de gros et 141 de menu bétail. Transactions nombreuses et prix toujours élevés.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

L'offensive allemande

Commentaires français

Paris, 11 juin.

(Havas.) — La bataille continue à se dérouler avec un acharnement égal entre Montdidier et Noyon.

Les Allemands ont accentué leur pression sur l'ensemble du front d'attaque et ont essayé d'élargir sur nos côtés la poche étroite qu'ils ont réussi à pratiquer à Reims-sur-Matz. Ils se sont efforcés de venir à bout de la résistance opiniâtre que nous leur opposons, particulièrement aux deux ailes. Dans le but de nous faire engager de nouvelles forces, ils ont livré de furieux assauts, que la vaillance de nos soldats a contenus, ne cédant que peu de terrain et infligeant aux assaillants des pertes considérables.

Suivant leur tactique, les Allemands, tout en maintenant une forte pression à la pointe du saillant de Reims-sur-Matz, ont tenté de gagner du terrain latéralement dans la direction, d'une part, d'Estreé-Saint-Denis, mené de voies ferrées important à la hauteur de Compiègne, d'autre part, vers Ribécourt, sur l'Oise; à mi-chemin entre Noyon et Compiègne.

Notre repli au centre, sous la poussée fraîche de l'ennemi, a été lent et méthodique. Notre front, qui passait hier par Mortemer-Cuvilly-Reims-sur-Matz, a été reporté au sud et se trouve jalonné, maintenant, par Méry-Belloy-Saint-Maur-Marquêsise et Ribécourt.

A notre droite, l'avance allemande vers Mareuil-Reims-sur-Matz, a fait tomber le massif boisé débordant de Thiéscourt. Dans ce secteur, nos sommes alignés sur L'Ecouvillon-Orval-Ville. Nulle part, la progression adverse ne dépasse 2 à 3 kilomètres.

Paris, 11 juin.

(Havas.) — Avec la volonté de vaincre et une infatigable activité, les troupes américaines continuent à dominer nettement les adversaires qui leur sont opposés. Les opérations de détail qui se multiplient au nord-ouest de Château-Thierry prennent, grâce à la coopération des armées franco-américaines en étroite liaison entre elles, une importance de premier ordre, dont les résultats se sont déjà fait sentir, au point de vue tactique.

L'opération du 6 juin avançant notre ligne nous avait donné des vues sur l'ennemi, ce qui nous permit d'exploiter la situation immédiatement. Aussi, dans la soirée, les troupes américaines, reprenant le mouvement de la veille, progressaient dans la direction de Busières-Torcy. Tout en continuant à nettoyer le bois de Belleau des résistances locales, elles avançaient leur ligne de plus d'un mille.

Enfin, vers 7 heures du soir, certains éléments pénétrèrent à Bourches, énergiquement défendu.

L'infanterie américaine se montra très manœuvrière, au cours de l'opération. Le courage des officiers et des hommes va jusqu'à la témérité. Un lieutenant, gêné dans ses mouvements par une mitrailleuse, s'élança presque seul dans un bois où elle était installée, et, après avoir écarté les servants, revint, portant lui-même l'arme sur son épaule.

Les infirmiers, au milieu de véritables rafales de balles, donnent aux blessés les premiers pansements, avant de les faire transporter aux postes de secours.

Opérant en liaison avec les troupes américaines, nos troupes se sont emparées de Neuilly-la-Potrie, dont elles occupaient de cielleure depuis la veille. Vinly tombait ensuite entre leurs mains.

Enfin, dans un grand mouvement, elles se sont portées d'un seul élan sur les hauteurs au sud-ouest de Haute-Avesnes. Nos troupes ont rencontré dans leur progression une résistance acharnée, qu'elles ont complètement brisée. Les Allemands ont éprouvé des pertes irréparables.

Bulletin américain

Londres, 11 juin.

Communiqué officiel du 10 juin:

Au nord de Château-Thierry, nos troupes, agissant en liaison avec les troupes françaises, ont amélioré encore leurs positions et ont infligé à l'ennemi des pertes en hommes, tués ou prisonniers, et en matériel de guerre.

En Woëvre et sur le front de la Marne, activité modérée de l'artillerie.

Nos patrouilles, traversant la Marne, ont fait avec succès des reconnaissances dans les positions ennemies.

Commentaires allemands

Berlin, 11 juin.

(Wolff.) — Au sud-ouest de Noyon, nous avons de nouveau attaqué l'ennemi, le 9 juin.

Après une forte préparation par le feu concentré de notre artillerie, exécutée dans la nuit du 8 au 9, l'infanterie a donné l'assaut sur toute la ligne, entre Montdidier et Noyon. Après une courte lutte, nous avons conquis Orvillers et Mortemer.

L'artillerie ennemie, après notre préparation, n'a réagi que faiblement. De tous côtés arrivent les estafettes; les automobiles vont et viennent. Les artilleurs et les pigeons apportent des nouvelles. Bientôt, on aperçoit la première colonne de prisonniers. Ce sont 500 hommes de la 125^e division française, appartenant tous au 113^e régiment d'infanterie. Ils avouent que l'ennemi s'attendait à notre attaque. Néanmoins, leur régiment a été presque entièrement anéanti ou fait prisonnier.

Peu à peu, la brume et la fumée recouvrent toute la région d'une voile impenétrable. De l'arrière arrivent des colonnes de millions, qui prennent les routes du sud. Toute la première position de l'ennemi est en notre pouvoir. Le terrain de l'offensive est coupé de nombreux cours d'eau et de vallons.

De 6 à 8 heures du matin, nous prenons Biermont. Vers midi, on annonce déjà la capture d'un riche butin, notamment de canons. Cependant, l'attaque continue. Depuis Mortemer et Orvillers, nous nous emparons encore de Cuvilly et de Riquebourg. La première position ennemie au sud de la Matz est enlevée également.

Enfin, nous prenons d'assaut les hauteurs de Gury, Mareuil et Thiéscourt.

Berlin, 11 juin.

(Sp.) — (Wolff.) — Sur le front de Château-Thierry, vers le nord-ouest, l'ennemi s'épuise, depuis le 5 juin, en vaines contre-attaques dans lesquelles il engage des forces importantes.

Le 7 juin, une division américaine a opéré pour la première fois une attaque au bois de Belleau, l'un des points les plus critiques de la bataille. Un régiment allemand a infligé des pertes extraordinairement lourdes aux Américains, et, dans un corps à corps à la grenade et à la baïonnette, il a repoussé l'ennemi, qui avait progressé jusqu'à la Esيرة du bois.

Malgré cet échec sanglant, des éléments de la division américaine, et notamment une brigade de marine, attaquèrent de nouveau, le matin du 8 juin, en plusieurs vagues d'assaut successives. L'artillerie et l'infanterie allemandes les haïsèrent approcher, puis, à proximité immédiate de la forêt, les vagues d'assaut furent prises de front et de flanc sous un feu efficace et concentré des mitrailleuses et de l'artillerie. Quelques Américains seulement purent échapper à la mort.

On apprend, du front de Flandre, que, le 7 juin, vers midi, deux détachements ennemis attaquèrent par surprise entre Mestereen et Méry. Ils furent repoussés avec pertes.

Le 8 juin, à 6 heures du matin, après une forte préparation de feu, l'adversaire attaqua nos positions sur la voie ferrée de Voormezeede. Là encore, l'assailant éprouva un échec et subit des pertes élevées.

À droite et à gauche du front d'attaque, notre feu extraordinairement efficace de destruction empêchait l'ennemi de déclencher l'assaut qu'il projetait.

Le soir du 7 juin, l'ennemi ouvrit sur nos positions, au nord d'Albert, un feu violent, qui fut suivi d'une attaque sur la ligne Beaumont-Hamel, jusqu'à un kilomètre au sud de cette localité. Sur quelques points seulement, l'ennemi parvint à pénétrer momentanément dans nos tranchées de première ligne. Partout ailleurs, l'attaque s'éffondra d'une manière sanglante sous le feu de nos mitrailleuses et de notre infanterie. Toutes nos positions restèrent solidement entre nos mains.

Troupes tchèques en Sibirie

Kief, 11 juin.

(Wolff.) — Suivant les nouvelles des journaux de Moscou, les forces principales tchécoslovaques, environ 15,000 hommes, se trouvent dans la région de Tcheliabinsk, où elles ont occupé une partie du transsibérien.

Les troupes tchèques ont été battues dans les combats pour la possession de Stoulost. Un autre groupe de rebelles tchèques se trouve près de Semora, qui serait en danger.

Un troisième groupe opère également en Sibirie.

Les communications télégraphiques directes avec la Sibirie seraient interrompues.

Le journal *Haseha Rofina* prétend que les troupes tchécoslovaques sont protégées par l'Entente, qui aurait exigé du gouvernement du soviet qu'il leur laissât leurs armes.

Le comte Burian et la paix

Vienne, 11 juin.

(B. C. V.) — Interrogé par un correspondant du journal *Az Est* sur son opinion actuelle au sujet d'une paix d'accommodement, le baron Burian, ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'il n'a pas cessé d'être partisan d'une paix semblable.

« Nous n'avons pas cessé, a-t-il dit, d'être disposés à conclure la paix. La monarchie ne recherche aucune anexion ».

Toutefois, le ministre est d'avis qu'il ne saurait être question d'une nouvelle offre de paix de la Quadruple, aussi longtemps que les dirigeants des pays étrangers partagent les idées exprimées dernièrement encore par M. Lloyd-George.

Le voyage de M. Burian à Berlin

Vienne, 11 juin.

(B. C. V.) — Interrogé par la *Nouvelle Presse Libre*, au sujet de son voyage à Berlin, le comte Burian, ministre des affaires étrangères, a dit notamment:

« Il est évident que l'on discutera à Berlin les questions pendantes entre les deux Etats alliés ».

« Les négociations auront pour but le resserrement de l'alliance austro-allemande dans les domaines politique, économique et militaire. Les pourparlers seront menés suivant le principe de la parole la plus stricte entre les deux Etats. Il est impossible de donner déjà des détails au sujet des accords futurs ».

« Il n'est pas question, pour le moment, d'entamer des négociations semblables avec la Bulgarie et la Turquie ».

La laine d'Islande

Stockholm, 11 juin.

(Wolff.) — Le journal *Svensk Handelskändning* annonce qu'un grand nombre de maisons de commerce suédoises ont appris hier qu'un accord avait été conclu entre le Danemark et l'Angleterre, en vertu duquel toutes les laines se trouvant en Islande auraient été promises à la Grande-Bretagne.

Cette nouvelle cause une profonde sensation,

car des maisons suédoises possèdent d'importantes stocks de laine en Islande. Les Anglais voulaient prendre livraison de toute la laine d'Islande jusqu'au 9 juin, au prix de 4 couronnes le kilo. Le prix de revient étant de 6 couronnes pour les maisons suédoises, l'opération entraînerait pour elles une perte considérable.

Le journal demande au ministre des affaires étrangères de prendre l'affaire en mains, car on peut redouter une atteinte aux droits légitimes du commerce suédois.

Un hommage à la Suisse

Berlin, 11 juin.

(Wolff.) — Dans un article relatif aux pourparlers de la conférence de La Haye, sur l'échange des prisonniers de guerre, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que le nom de tous les Etats qui, tout en ne participant pas à la guerre mondiale, en souffrent gravement et sont prêts, néanmoins, à porter secours à ses victimes, est attaché à tous les pourparlers de ce genre.

Souvent, leur action charitable s'exerce au milieu de circonstances difficiles. Leur hospitalité est d'autant plus estimée et mérite d'autant plus de reconnaissance.

« Il y a quelques semaines, au milieu du bruit des armes de la bataille décisive du front ouest, on était agréablement surpris par la nouvelle que, sur le sol neutre de la Suisse, les représentants de puissances en guerre depuis plus de quatre ans, avaient conclu un accord relatif à l'échange des prisonniers de guerre et des internés civils ».

« A cette occasion, le gouvernement suisse a pu constater la reconnaissance chaleureuse et sans restriction qu'il s'était acquise dans le monde entier, y compris les Etats belligérants, pour son excellente conception de la neutralité, pour la manière dont il a compris ses devoirs d'humanité ».

Chambres fédérales

Berne, 11 juin.

Le Conseil national continue la discussion du projet constitutionnel sur la navigation fluviale.

M. de Rabourts déclare que la Suisse ne peut pas se désintéresser des plans de navigation fluviale de l'étranger. On ne peut contester les droits de la Suisse, qui précèdent d'un ensemble de conventions antérieures et postérieures au traité de Vienne. Les projets en présence seront un instrument de libération économique de la Suisse.

M. Geipke résume en détail les objections faites, en Allemagne, contre la navigation sur le Haut-Rhin.

Le projet est adopté à l'unanimité de 112 voix.

Le Conseil aborde ensuite la gestion et les comptes des C. F. F.

Au théâtre de Fribourg

Les *Romanesques*, pièce de Rostand, qui va être représentée ce soir, mardi, par la troupe des internés, fut mise en scène, pour la première fois, en 1894. Ce fut une révélation. Ses vers délicieux murmurés par deux fiancés de dix-huit ans sont pleins de finesse. Et quelle langue si élégamment française, comme d'un Regnard qui eût mis en alexandrins la prose de Molière.

Ajoutons que les *Romanesques* valurent à Rostand le prix annuel décerné par l'Académie française à l'œuvre la plus remarquable jouée dans l'année au Théâtre-Français.

C'est dire combien la représentation de ce soir mérite d'être recommandée aux amateurs d'excellent théâtre.

Institut des Hautes Etudes

Mercredi, 12 juin, à 5 h. 30, conférence de R. P. Mondagne: La vie affective et la vie active. Tendances sensibles, inclinations, passions.

Exposition Boissonnas

L'exposition des vues de Grèce, organisée par M. Boissonnas, dans la salle de la Grenette, restera ouverte jusqu'à demain soir, mercredi.

Cartes de charbon

Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement: Selon décision de la Commission du combustible, les cartes spéciales de charbon pour cuisine et petite industrie sont renouvelées pour une nouvelle période sur la base du rationnement établi jusqu'à maintenant. Les consommateurs qui n'auraient pas rendu leurs cartes à leur fournisseur devront les faire parvenir au Bureau du combustible pour leur renouvellement. Les nouvelles cartes pour chauffage seront délivrées dès que les prescriptions concernant le rationnement 1918-1919 auront été mises en vigueur.

Office du travail

Dans le courant du mois de mai, 640 ordres ont été remis à l'Office cantonal du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites: 384, dont 305 provenant de célibataires, 79 de mariés, 217 de Suisses et 167 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les demandes de 40 ouvriers ayant un domicile fixe et de 40 ouvriers en passage, qui n'ont pu être inscrits, faute de travail immédiat.

Offres d'emplois: 436, se répartissant entre 336 patrons, dont 288 habitant le canton.

Placements effectués: 317.

L'agriculture et l'exploitation des tonnières ont exigé beaucoup de personnel. On a pu remédier à la main-d'œuvre indigène grâce aux ouvriers russes. Les offres et demandes de travail provenant de l'industrie et des arts ont été très rares.

égalité sociales, elle se pro...
faibles et pour la protectio...
durée des temps, souffre...
matériels. Comme la commu...
ère l'égalité complète de...
allemandes et latins et...
des nationalités est répo...
l'ingère; le pays de roche...
ancêtre entre des Conté...
L'Union recomait la...
de la défense nationale. D...
l'organisation de notre arm...
pratiques, et ne voit dans...
le armé dans un but de

économique

Pour les confitures

Le ministre fédéral adresse...
tous une circulaire sur...
pour les confitures. Dap...
sara délivré, par l'inte...
en une ou plusieurs...
kilos et demi à 4 kilos...
les confitures, aux mé...
employer ce sucre pour...
ou de baies. Le premiè...
vrié tout de suite.

part de tous ceux qui...
que, ne peuvent ou ne...
mêmes des fruits en...
riat central des guerres...
les fabriques bien installe...
de confitures et de mang...
té. Ces produits ne pour...
présentation de cartes e...
x qui n'auront pas leur...
confiture ou qui n'en...
e. Ces confitures et mang...
à un prix plus bas que...
il se trouvent dans le c

DE FRIBOURG

Molsons. — Séance, dem...
à 8 h. 30 du soir, au lo...
de la Dent de Brebi...
romandes. Divers.
de la ville de Fribour...
au local, répétition gé...
uels.

Union des travailleurs

Le soir mardi, est renvoyé

MÉTÉOROLOGIQUE

du 11 juin



RÉDACTION ADMINISTRATIVE BUREAU DES ABONNEMENTS

Nouveau Ralentissement à l'ouest

L'offensive allemande didier et Noyon...

Le communiqué de la brigade a trouvé l'adversaire...

Les communiqués de l'armée française de la nuit...

L'incident du bombardement de la fête-Dieu...

Le 24 mai, le cardinal Amette, en disant: « Sa Sainteté les belligérants...

Compagnie Théâtrale d'Internés Français de Splex MARDI 11 JUIN, A 8 H. 15 DU SOIR THÉÂTRE DE FRIBOURG LES ROMANESQUES

STAVAYER-PLAGE Sanatorium lacustre d'Estavayer-la-Lac

DACTYLOGRAPHIE Deux cours chaque jour. Progrès rapides. Méthode rationnelle

ASPASIA PRODUIT SUISSE Le savon laurique ASPASIA...

Soins hygiéniques du cuir chevelu MASSAGE DE TÊTE

Nouvelle Exposition de Meubles Th. STRUB Rue de Romont - Ancien magasin Bardy

Grande vente de meubles aux enchères

Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander notre catalogue.

Chaussures Modernes S. A. J. Marty, gérant FRIBOURG

L'Ambassade de la République Socialiste Fédérative Russe des Soviets en Suisse

Au nom de la République Socialiste Fédérative Russe des Soviets, je porte à la connaissance de tous les citoyens russes résidant en Suisse...

Посольство Российской Социалистической Федеративной Советской Республики в Швейцарии.

От имени Российской Социалистической Федеративной Советской Республики доводжу до сведения русских граждан в Швейцарии...

Le Docteur et Madame Edouard de Buman; Monsieur et Madame Henry de Bocard; Messieurs Ernest et Pierre de Buman...

Compagnie d'assurances sur la vie demande un agent général actif et solvable pour le canton de Fribourg.

UNE JEUNE FILLE de 18 à 20 ans, de confiance, pour aider aux trav. du ménage.

JEUNE FILLE sachant un peu coudre est demandée dans bonne famille pour s'occuper des enfants.

Gille de salle est demandée pour tout de suite dans hôtel.

Pension-famille On prendrait 3-4 pensionnaires. Bonne cuisine bourgeoise.

Asperges et fraises Fraises, la caisse 2 1/2 kg. Fr. 5.50

A LOUER tout de suite ou au 25 juillet un magasin

A LOUER jolie petite maison avec jardin, fontaine avec can de source, sept chambres et cuisine, lumière électrique.

PERDU dimanche 2 clefs à la rue de l'Université, prière de les rapporter...

BUREAU DE PLACEMENT pour élèves diplômés d'école de commerce

Vente de chapeaux A PRIX TRÈS RÉDUITS Ecole de modes Gambach, Fribourg

La Caisse d'Épargne DE LA VILLE DE FRIBOURG sera fermée demain mercredi 12 juin

Lysiform Dix ans de succès ont été obtenus par le Lysiform médicamenteux...

Montagnes boisées à vendre Superbes montagnes, Pays-d'Enhaut, portant 40 vaches et 40 génisses.

MONTANA (Valais) 1550 m. Etablissement Stephan

Montagne à vendre district Singine, frontière canton Berne, bien située, portant 45 à 50 génisses.

Fabrique de Chauffage central S. A., Berne Tracteurs pour l'agriculture

Des monceaux de cadavres DE Punaises, Cafards, Fourmis

Codex Juris Canonici peut être fourni prochainement

Poussier d'antracite Agglomérés Nous serions vendeurs d'une cinquantaine de wagons

Cassis La maison Ls. Guillemand S.A., 6 rue Richemont, à Genève...

SACS VIDES de tous genres sont payés jusqu'à Fr. 150 la pièce

A VENDRE faute d'emploi, harmonium, Mannborg, huit registres

A LOUER appartement meublé 4 pièces et cuisine; belle situation à proximité de l'arrêt de tramway

ON DEMANDE petit appartement de 2 chambres et cuisine, non meublé.

DARTRES, ECZÉMAS variceux, hémorroïdes et toutes les maladies de la peau sont radicalement guéries par le BAUME DU CHALET

Des monceaux de cadavres DE Punaises, Cafards, Fourmis

Codex Juris Canonici peut être fourni prochainement

Poussier d'antracite Agglomérés Nous serions vendeurs d'une cinquantaine de wagons

Cassis La maison Ls. Guillemand S.A., 6 rue Richemont, à Genève...

SACS VIDES de tous genres sont payés jusqu'à Fr. 150 la pièce

A VENDRE faute d'emploi, harmonium, Mannborg, huit registres

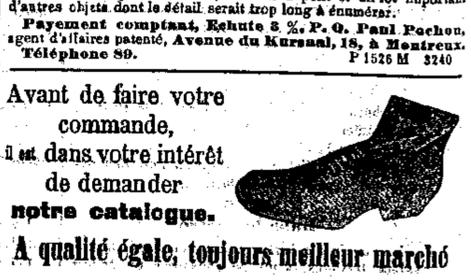
A LOUER appartement meublé 4 pièces et cuisine; belle situation à proximité de l'arrêt de tramway

ON DEMANDE petit appartement de 2 chambres et cuisine, non meublé.

DARTRES, ECZÉMAS variceux, hémorroïdes et toutes les maladies de la peau sont radicalement guéries par le BAUME DU CHALET



Tracteurs pour l'agriculture SECHOIRS à fruits et légumes de différents systèmes.



Chaussures Modernes S. A. J. Marty, gérant FRIBOURG